

SAS "51 PREST'AGRI"

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 31 Grande Rue – 51330 CONTAULT

RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 880 867 841

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, et le trente et un juillet, à huit heures, les associés de la SAS "51 PREST'AGRI" se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Dominique GUILLAUME préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés le cas échéant laquelle permet de relever l'identité des associés présents ou représentés et de constater que l'assemblée générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Romain VANHEE de ses fonctions de Directeur général,
- Suppression de la rémunération,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

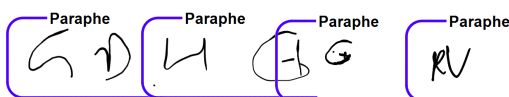
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Démission de Monsieur Romain VANHEE de ses fonctions de Directeur général

L'assemblée générale prend acte de la volonté de Monsieur Romain VANHEE de démissionner de son mandat de Directeur général à compter de ce jour, à l'issue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe


DEUXIEME RESOLUTION

Suppression de la rémunération de Monsieur Romain VANHEE

L'assemblée générale décide de supprimer le versement de la rémunération attribuée à Monsieur Romain VANHEE, et ce, à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un associé présent et le Directeur Général démissionnaire.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les signataires acceptent de signer électroniquement le présent acte par le biais du prestataire de services "DocuSign" conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du code civil, les signataires s'accordant pour reconnaître cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite.

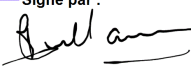
Il est encore rappelé que l'exigence d'une pluralité d'originaux posée par l'article 1375 du code civil est réputée satisfaite pour les contrats sous forme électronique lorsque l'acte est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 et que le procédé permet à chaque partie de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page scellée des signatures.

Le Président

Monsieur Dominique GUILLAUME ⁽¹⁾

Lu et approuvé

Signé par :

671DD5F780584ED...

Le Directeur général démissionnaire ⁽¹⁾

Monsieur Romain VANHEE

Lu et approuvé

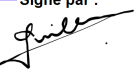
Signé par :

85AB8DE48555458...

Les associés,

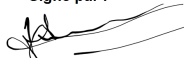
Madame Isabelle GUILLAUME-HURTAUT ⁽¹⁾

Lu et approuvé

Signé par :

E8573A9565814E1...

Monsieur Hélian GUILLAUME ⁽¹⁾

Lu et approuvé

Signé par :

EB86D36F777E471...

⁽¹⁾ Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"